

ERA – 130 - CNRS

3

**L'ADOPTION DU TRACTEUR
DANS UNE ZONE DE POLY-CULTURE**
(L'Ouest du département de l'Aude)

Gaston LANNEAU,
Institut de Psychologie,
Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse

Revue française de sociologie, Vol. VIII. N° 3. Juil. Sept. 1967. pp. 325-347.

MOTS CLÉS

Agriculture	Innovation
Coopération agricole	Technologies nouvelles
Épargne	Rapports interpersonnels

RÉSUMÉ

Cette étude s'efforce de dégager les modalités de l'adoption du tracteur et ses conséquences sur les structures techniques, économiques et sociales.

Les agriculteurs ont d'abord cédé aux pressions psychosociales sans soupçonner toutes les conséquences de leur nouvelle orientation. Désir de promotion sociale d'abord, le tracteur est signe de prospérité et d'ouverture au progrès ; c'est par conformisme que certains y ont recours pour éviter la sanction sociale.

Le paysan s'est contenté de juxtaposer les éléments nouveaux à l'ancienne structure économique et technique. Les solutions individuelles ont prévalu d'abord ; l'agriculteur a tant bien que mal modifié son exploitation en procédant à des accommodages alors qu'une révision totale de l'ensemble s'imposait.

La coopération apparaît comme une solution possible. La traditionnelle pratique de l'épargne paraît désormais bien désuète ; l'individualisme, concevable en autarcie ou semi autarcie, devient périmé, et mieux, anti-économique.

This study tries to point out some of the mechanism and consequences of the adoption of tractors. At first, the farmers giving in to psychosocial pressures simply superposed the exterior signs of the modernisation and the economic and technical structure. This pseudo-progressit attitude and its poor results compelled the farmers to give up their individualistic methods and gradually to adopt a truly cooperative organization.

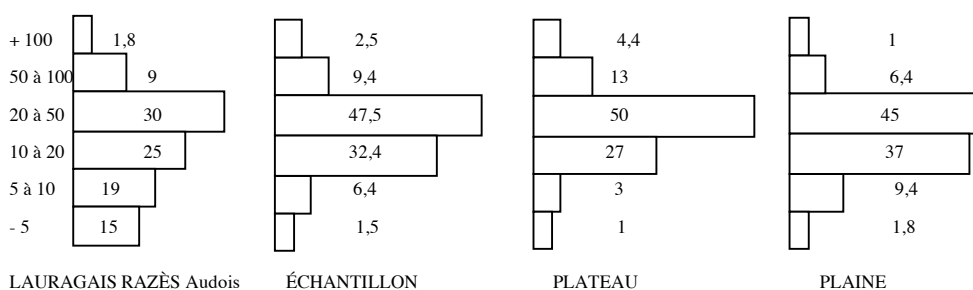
GASTON LANNEAU

L'adoption du tracteur dans une zone de polyculture (L'Ouest du département de l'Aude)

Nous nous proposons de présenter ici quelques-uns des résultats d'une enquête effectuée auprès des agriculteurs d'une zone de polyculture : l'Ouest du département de l'Aude. Notre échantillon comprend 216 exploitants agricoles, ou membres de la famille, mettant en valeur 202 exploitations : 100 situés dans une région de collines et de plateaux, versant Sud de la Montagne Noire et plateau de la Piège, au sol peu fertile, et 116 situés dans une plaine plus riche, la plaine de Castelnaudary.

Notre investigation a porté essentiellement sur les exploitations que l'on rencontre le plus fréquemment dans l'Ouest du département. Nous avons accentué la proportion des exploitations dominantes (de 10 à 50 ha : 55 % dans l'ensemble de la région, 80 % dans l'échantillon). Nous n'avons retenu que les exploitations occupant au minimum un homme tout au long de l'année. Tous les sujets interrogés sont exploitants agricoles ou membres de la famille de l'exploitant. Deux d'entre eux, qui possèdent moins de 5 ha, sont avant tout des ouvriers agricoles, leur petite exploitation leur apportant un complément de ressources.

Graphique 1. Pyramide des exploitations.



Au début de ce siècle encore, la presque totalité des exploitations de l'Ouest du département de l'Aude, vivait en semi autarcie. L'exploitant devait produire à peu près tout ce qui était indispensable à la subsistance de la famille et la famille réduisait les besoins à ceux que la terre permettait de satisfaire.

Avec la mécanisation, la motorisation, l'utilisation des engrais, des semences sélectionnées et l'introduction des variétés nouvelles de blé et de maïs le caractère primitif de l'agriculture disparaît : le paysan ne produit plus uniquement pour consommer, il produit pour vendre. La part de récolte commercialisée augmente progressivement et l'autoconsommation diminue¹. L'agriculteur cesse d'être un paysan pour devenir un exploitant agricole.

Comment le tracteur, symbole de la modernisation, a-t-il été perçu par les paysans, et comment a-t-il été intégré à l'exploitation ? C'est à ces questions que nous essayerons de répondre.

LES QUATRE PHASES DE L'INTRODUCTION DU TRACTEUR

1° Avant 1950 : le tracteur symbole de la grande exploitation.

Jusqu'en 1950 le nombre de tracteurs en service reste très faible dans l'Ouest du département de l'Aude. Dans notre échantillon, nous en comptons 9, en 1945, pour 202 exploitations, répartis ainsi : 3 sur des exploitations supérieures à 100 ha de terres labourables, 1 sur des exploitations de 50 à 100 ha, 5 sur des exploitations de 20 à 50 ha (encore faut-il préciser que 4 de ces exploitations se situent dans la plaine).

Pour la grande majorité des exploitants agricoles, le tracteur est perçu comme un luxe réservé aux grands propriétaires. Les paysans traditionalistes n'éprouvaient nullement le besoin de remplacer le bétail de trait par le tracteur :

"On était habitué au bétail",

répond l'un d'eux (46 ans — 26 ha) à la question : "Pourquoi ne l'avez-vous pas acheté plus tôt ?"².

Mais est-ce là véritablement l'unique obstacle à l'introduction du tracteur ? Les entretiens que nous avons eus (entretiens en situation de groupe et entretiens individuels) nous permettent de déceler quatre obstacles supplémentaires au progrès de la motorisation, et, tout d'abord, un obstacle d'ordre financier :

"Parce que je n'avais pas les moyens" (33 ans, 13 ha).

"Les moyens manquaient à l'époque et l'on nous a consenti des prêts pour mieux nous exploiter, à l'avantage des grosses exploitations" (41 ans, 22 ha).

¹ Si nous prenons une exploitation type de la Piège : en 1900, superficie totale 11 ha, 5 personnes vivaient sur l'exploitation, famille aisée possédant un cheval pour les déplacements, un valet de ferme était occupé tout au long de l'an; en 1962, superficie totale 21 ha, 3 personnes seulement vivent sur l'exploitation. L'autoconsommation s'élevait à 44 % en 1900 pour le blé et le maïs, elle ne représente plus que 14 % en 1962. Dans la commune d'Orsans en 1859, l'autoconsommation s'élevait à 59 % pour la totalité des céréales (blé : 51%, seigle: 100%, maïs: 78%, avoine: 30%). Encore faut-il préciser que sur les 57 familles d'exploitants agricoles il y en avait 20 qui disposaient de 81 % du territoire communal.

² 15 % seulement des agriculteurs interrogés signalent l'influence de l'habitude.

Le tracteur représente un gros investissement, même pour les moyennes exploitations, d'autant plus que, si on veut l'utiliser rationnellement il faut acquérir également le matériel complémentaire³. Les difficultés d'approvisionnement d'après guerre sont signalées par 7,4 % de l'échantillon : avant 1950 le tracteur est encore relativement rare sur le marché, on se heurte encore à des difficultés d'approvisionnement.

Les entretiens révèlent ensuite un obstacle d'ordre technique : le paysan ne connaît pas encore cette machine, il ne l'a pas expérimentée, il n'a pas eu l'occasion de la juger. Sans doute, il l'a vue à l'œuvre dans de grandes exploitations, dans la ferme expérimentale de la Coopérative de Castelnaudary ; il a peut-être même fait appel à un entrepreneur de travaux agricoles pour défoncer l'un de ses champs. Mais de là à l'intégrer à son exploitation, il y a loin : le tracteur a-t-il sa place sur une exploitation morcelée, conviendra-t-il aux terres lourdes, aux champs en pente ?⁴.

"Manque de finances et après, on ne croyait pas qu'il soit possible de travailler mécaniquement dans un terrain vallonné et caillouteux comme cette région."

On découvre enfin un obstacle d'ordre économique : il se peut que le tracteur soit efficace et rentable sur de grandes exploitations utilisant des salariés agricoles ; mais qu'y a-t-il de comparable entre ce type d'exploitation et l'exploitation familiale ? Les objectifs sont différents : dans la première, on exploite la terre pour commercialiser la totalité des produits, dans la deuxième on travaille la terre pour subvenir aux besoins les plus élémentaires, on en est encore dans la majorité des cas, au stade semi autarcique.

Avant 1950, pour acheter un tracteur, pour briser avec la tradition, pour faire preuve de modernisme,

- il fallait être en marge de la société paysanne, c'est le cas du grand exploitant agricole utilisant une main-d'œuvre salariée,
- ou bien se mettre en marge de cette société, c'est le cas de celui qui, ne pouvant plus vivre exclusivement de sa terre ou désirant accroître ses revenus, adjoint à son activité d'exploitant agricole, celle d'entrepreneur de travaux agricoles,
- ou bien encore braver la société et encourir une sanction sociale, c'est le cas de celui qui, sûr d'encourir cette sanction et cherchant à la retarder grâce à un effet de surprise, introduit nuitamment le tracteur sur son exploitation.

2° De 1950 à 1954 : *découverte des possibilités du tracteur. La possession et l'utilisation du tracteur deviennent un besoin latent.*

Malgré tous les obstacles, le nombre de tracteurs progresse ; il passe, pour notre échantillon, de 9 en 1945 à 31 en 1950. Les novateurs montrent qu'il est possible d'introduire le tracteur dans une exploitation familiale. Mais le doute subsiste dans l'esprit de la majorité : cette machine rendra-t-elle tous les services que l'on

³ 44 % signalent les difficultés financières.

⁴ 50 % des parcelles ont une superficie inférieure à 50 ares ; 28 % seulement atteignent ou dépassent 1 hectare.

est en droit d'espérer ? Pourra-t-elle effectuer tous les travaux que l'on exigeait des bœufs ? L'obstacle financier n'est pas encore levé ; le tracteur est cher. Le capital immobilisé sera-t-il productif ?

Jusqu'en 1950 les petits et moyens agriculteurs n'envisageaient même pas la possibilité de se motoriser. C'était à leurs yeux, un luxe et non une nécessité. Mais voici que les tracteurs commencent à s'implanter dans la région : on les voit travailler, on les juge. Les novateurs ne sont pas considérés comme des atypiques, des anticonformistes, des originaux, on commence à apprécier leur mode de travail. Le tracteur est, maintenant, perçu comme un instrument capable de rendre de nombreux services à l'agriculteur. En 1952 on dénombre 54 tracteurs; 26 % des exploitations sont maintenant motorisées.

3° Entre 1954 et 1956 : extension de l'utilisation du tracteur.

En 1954, l'obstacle financier est en partie levé. La loi du 10 mai 1954 accorde une subvention de 15 % sur tout achat de matériel agricole. Cette subvention peut atteindre 25 % dans certains cas, lorsque l'exploitation est située dans une zone témoin et de nombreuses communes de la région étudiée vont bénéficier de cet avantage exceptionnel. On va pouvoir maintenant répondre à ce besoin, d'autant plus qu'en achetant un tracteur l'agriculteur à l'impression de réaliser une bonne affaire. Cette impression naît en grande partie de l'effort de vulgarisation et d'information qui se développe. Des vulgarisateurs et techniciens agricoles sont en fonction dans la zone témoin. Ils multiplient les démonstrations, entretiennent de nombreux contacts avec les paysans ; leurs conseils commencent à être suivis, surtout en ce qui concerne la mécanisation⁵ :

"On me l'a conseillé. Pour nous sortir d'affaire il ne fallait plus travailler avec les bœufs et il fallait un tracteur. Les vaches rapportent."

La tentation devient de plus en plus vive :

"Celui qui mange une pomme de terre est content de sa pomme de terre ; quand il s'aperçoit qu'à côté de lui on mange un bifteck, il n'est plus content de sa pomme de terre, il veut lui aussi le bifteck." "On voit quelqu'un qui a un bon outil. On se dit : si je pouvais l'avoir ! J'ai essayé un cultipaker et depuis j'en ai envie. Je suis d'accord avec un voisin, il me prête un semoir, c'est un outil épatant... Si je pouvais en avoir un !" "Ce n'est pas l'envie qui nous manque de nous moderniser. Mon fils a la passion de la culture mécanique. Il s'y entend. Nous voudrions bien avoir tout le matériel nécessaire et exploiter davantage de terres... Mais ça coûte cher au départ." (48 ans — 28 ha).

Durant cette période, l'usage du tracteur se généralise et, en 1956, 131 exploitations sur 202, soit 65 %, sont motorisées. Ceux qui avaient retardé jusque-là l'achat du tracteur en deviennent les plus ardents défenseurs. Non seulement ils reconnaissent à la machine tous les avantages qu'ils lui refusaient jusqu'alors mais ils lui en découvrent de nouveaux. On peut penser que le tracteur devient alors le symbole du progrès et le signe de la réussite. Celui qui ne le possède pas ressent vite le mépris ou les railleries dont il est l'objet. Pour se faire à l'image du groupe,

⁵ H. Mendras note dans *Les paysans et la modernisation de l'agriculture*, Paris, Editions du Centre national de la Recherche scientifique, 1958 : « Le paysan s'étonnerait que le vulgarisateur vienne lui parler de retourner une prairie; il trouve normal qu'il vienne lui vanter une machine, c'est-à-dire quelque chose de nouveau sur quoi il a tout à apprendre» (p. 90).

pour se réhabiliter aux yeux d'autrui et à ses propres yeux, il faut faire preuve de modernisme en matière technique, il faut acquérir le symbole du progrès, le signe de la réussite, sinon on encourt la sanction sociale.

4° Après 1956 ; le tracteur symbole de l'agriculture moderne.

Le tracteur continue à gagner du terrain, il s'installe même dans les petites exploitations où sa présence ne se justifie pas toujours. La profession d'agriculteur ne se conçoit plus sans ce nouveau symbole :

"Le voisin a acheté un tracteur, il nous en faut un demain. Ça a été une véritable épidémie; celui qui n'en avait pas était un perdu."

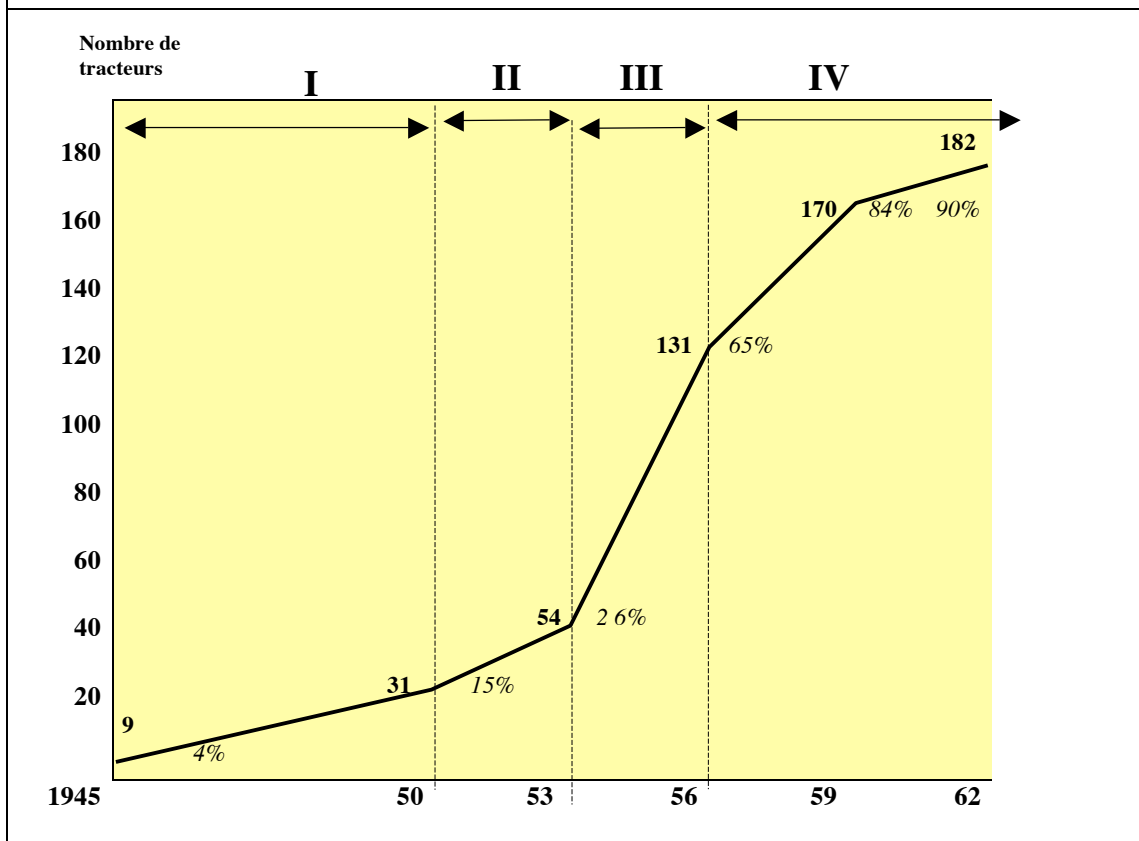
constate un paysan au cours d'un entretien de groupe. À la question : "Pourquoi ne l'avez-vous pas acheté plus tôt ?" un autre répond :

"Parce que dans le pays, il y a dix ans le tracteur était rare. Tandis que maintenant c'est l'avenir des jeunes. Ils ont raison, il faut évoluer... suivre le progrès" (47 ans — 20 ha).

Autrement dit, ce n'était pas la mode, nous n'éprouvions pas la nécessité de nous motoriser. Maintenant il faut faire comme les autres pour ne pas se distinguer et éviter ainsi la sanction sociale.

Dans ces propos d'agriculteurs, on perçoit clairement la réalité sociale dissimulée derrière le tracteur qui n'est apparemment qu'un objet technique. Le tracteur et la modernisation ne sont pas seulement des faits techniques et économiques, ce sont avant tout des faits sociaux. Le tracteur situe l'exploitant dans la catégorie des « modernes » et il est toujours agréable et flatteur d'y figurer.

Graphique 2. Progression du nombre de tracteurs.



Avant la motorisation, on jugeait l'exploitation et le paysan au nombre de paires de bœufs et si l'échelle de notation déterminait surtout le prestige, elle ne manquait pas de finesse. On ne distingue plus désormais que deux catégories parmi les petits et moyens exploitants : les motorisés, progressistes, aisés et les non motorisés, attardés, économiquement faibles. L'ambition de s'élever d'un coup dans la hiérarchie sociale, en franchissant l'unique échelon a contribué grandement à hâter la décision.

	Année de la motorisation						Exploitations		total
	Avant 1946	1946-1949	1950-1953	1954-1956	1957-1960	Après 1960	Avec tracteur	Sans tracteur	
- 10 ha				3	2	1	6	10	16
10 à 20		2	6	23	20	6	57	9	66
20 à 50	4	13	14	44	16	4	85	1	96
50 à 100	1	6	3	7	1	1	19	0	19
+ 100	4	1					5	0	5
total	9	22	23	77	39	12	182	20	202

Phase	Caractéristique socio-économique	Sens de la sanction sont sanctionnés
I Tracteur, symbole de la grande exploitation.	Soumission au traditionalisme.	Les non conformistes : les progressistes.
II Découverte des possibilités du tracteur.	Ébranlement du traditionalisme.	Les progressistes (par les traditionalistes)
III Extension de l'utilisation du tracteur.	Définition de nouvelles techniques et valeurs.	les traditionalistes (par les progressistes).
IV Le tracteur, symbole de l'agriculture moderne	rejet du traditionalisme. Mise en place de nouvelles techniques et valeurs.	Les non conformistes : les traditionalistes.

Pour éviter la sanction sociale, pour s'élever dans la hiérarchie paysanne, pour mieux s'identifier au groupe, les exploitants qui ne l'ont pas encore achetés un tracteur, le plus souvent avec le produit de la vente de leurs vaches et, au besoin, en faisant appel à l'emprunt.

En 1962, 90 % des exploitations de l'échantillon sont motorisées. Seules, 20 exploitations sur 202 ne sont pas équipées en tracteur : 10 de moins de 10 ha, dont 6 sont dirigées par des exploitants de plus de 55 ans; 9 de 10 à 20 ha, dont 8 sont dirigées par des exploitants de plus de 45 ans ; 1 de 20 à 50 ha, mise en valeur par un fermier de 64 ans. Le conformisme paysan avait retardé jusqu'à la dernière limite l'introduction du progrès ; ce même conformisme accélère maintenant le mouvement et invite les attardés à s'équiper en matériel moderne. Mieux encore, de 1950 à 1956 la sanction sociale a changé de sens. Elle s'adressait à ceux qui rompaient avec la tradition, elle s'exerce actuellement sur les retardataires. Elle freinait la modernisation, elle en accentue le mouvement.

L'INTÉGRATION DU TRACTEUR

Voici donc le tracteur présent dans la presque totalité des exploitations. Cela ne signifie pas qu'il soit utilisé partout rationnellement. Ce n'est qu'avec un retard de plusieurs années que le tracteur sera véritablement intégré; ce n'est qu'après une longue période de tâtonnements dévoilant les inadaptations et les contradictions que l'on transformera les techniques de production animale et végétale, que l'on éprouvera le besoin de transformer les structures agraires, économiques et sociales⁶. Nous pouvons distinguer deux phases dans l'intégration du tracteur : une phase d'adaptation à la nouveauté au cours de laquelle le tracteur est simplement plaqué sur l'ancien mode de vie; une phase d'engagement qui verra l'éclatement des anciennes techniques et structures. (Le graphique 3 résume les différentes étapes de l'intégration.)

1^{re} Phase d'adaptation

Caractérisée par un conflit entre la tradition et le progrès jusqu'en 1954-1955.

Le paysan, attaché à sa terre, à son matériel, à ses méthodes, ne sait pas utiliser rationnellement le tracteur. Le plus souvent il l'utilise seulement pour les labours et encore hésite-t-il parfois. Pour être rentable, un tracteur doit travailler 700 à 800 heures par an. Les premiers utilisateurs ne dépassent pas 200 heures ! En 1962, encore, 45 % des exploitants utilisent le tracteur en dessous du seuil de rentabilité.

Deux facteurs sont à l'origine de cette sous utilisation : facteur d'ordre psychologique et facteur d'ordre technique.

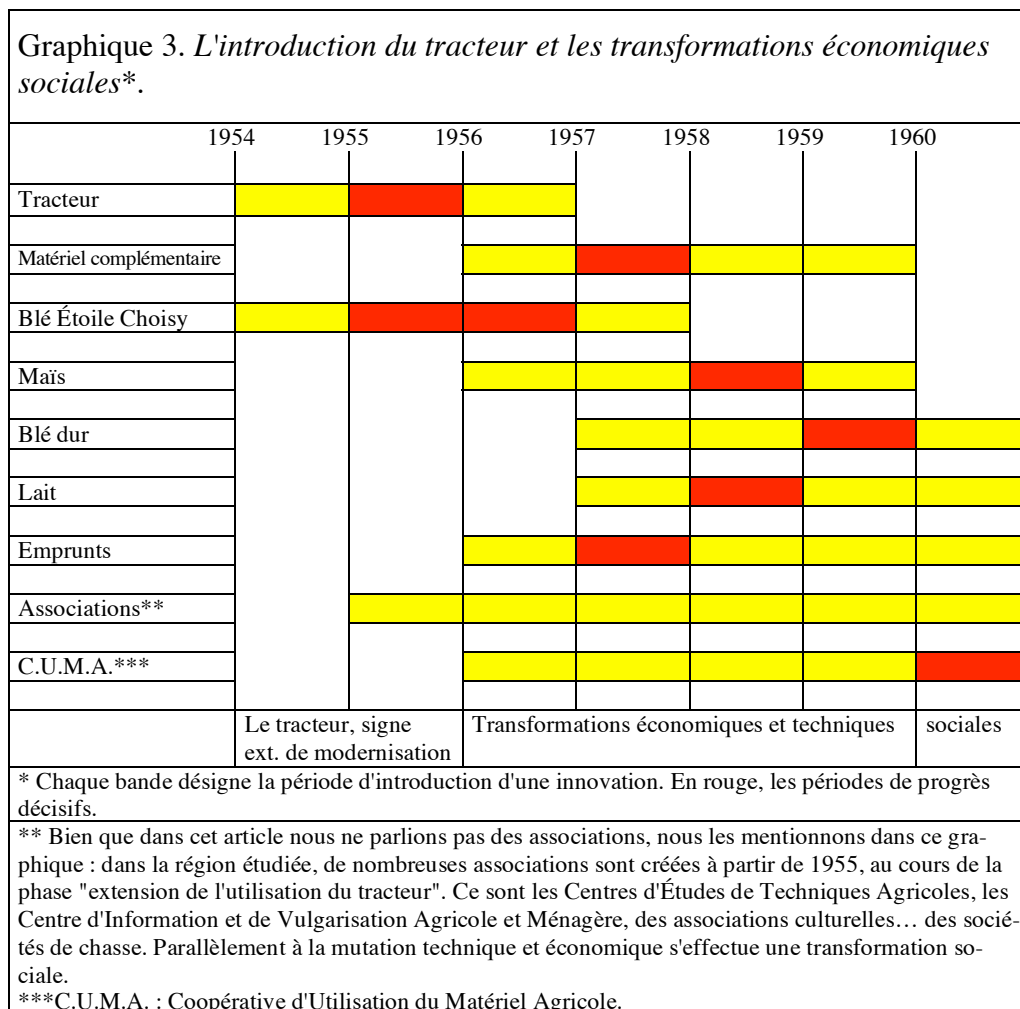
Pour travailler rationnellement avec la machine, il faut faire preuve de facilité d'adaptation. Au cours de la première année, le paysan fait son apprentissage, étudie les possibilités du tracteur sur son exploitation. Il craint encore de l'utiliser sur des champs qu'il juge insuffisamment plats. Il éprouve devant sa machine un sentiment fait à la fois d'orgueil, de respect, de crainte, et cela le conduit à la ménager, à n'exiger d'elle qu'un minimum. Au bout de quelque temps, la crainte dispa-

⁶ Nos conclusions paraissent infirmer celles de J. C. Papoz dans son « Enquête pilote sur l'adoption du maïs hybride dans les Basses-Pyrénées » (*Economie Rurale*, n° 45) lorsqu'il écrit : « La presque totalité des agriculteurs qui ont adopté la culture du maïs hybride ont acheté leur tracteur après cette adoption. » Cependant, cette contradiction s'estompe lorsqu'il ajoute : « Certains ont acheté leur tracteur en même temps ou avant de planter du maïs hybride... (Dans ce cas) l'agriculteur retardataire commence par acheter le signe extérieur de la modernisation... et se voit acculé à cultiver du maïs hybride pour payer le tracteur. » En fait, les deux conclusions se complètent si l'on songe que dans l'Ouest du département de l'Aude 59 % des exploitations (de plus 5 ha) ont une surface supérieure à 20 ha alors que l'échantillon étudié par J. C. Papoz n'en comporte que 22 %. Nous pouvons alors nuancer

notre conclusion : les exploitants agricoles disposant d'une surface suffisante achètent le tracteur, signe extérieur de modernisation, élément favorisant le confort du travail et modifiant par la suite l'équilibre de leur exploitation. Les petits exploitants, dans leur majorité, ne modernisent leur matériel qu'après transformation du type d'exploitation.

Pour les uns comme pour les autres le tracteur apparaît comme un besoin et comme un stimulant. Ceux qui le possèdent ont brisé avec la tradition dans le domaine technique et briseront avec la tradition dans le domaine économique. Ceux qui n'ont pas pu encore racheter vont d'abord abandonner l'ancien type d'exploitation avant de se moderniser.

raît, le respect s'efface, l'orgueil s'atténue, le prestige du tracteur s'estompe : le paysan ne voit plus alors que l'outil.



Tab. III. Utilisation du tracteur et seuil de rentabilité.

Temps d'utilisation	Échantillon	- 20 ha	20 à 50 ha	+ 50 ha
- 500 heures	34	28	6	0
500 à 700 heures	49	24	24	1
		45 %	82 %	31 %
700 à 1000 heures	45	8	33	4
+ 1000 heures	52	3	30	19
inconnu	3	0	3	0
Nombre d'exploitations.	183	63	96	24

Mais cette période d'apprentissage est, dans de nombreux cas, considérablement allongée parce que le tracteur a été acquis nu ou, tout au plus, avec une charue. De nombreux agriculteurs ont oublié que le tracteur n'est en fait qu'un moteur

qui ne vaut que par les instruments qu'il tire ou met en mouvement. Et ces instruments, au cours de cette première phase, ne pouvaient pas permettre à leurs utilisateurs de découvrir toutes les possibilités du tracteur : que peut-on espérer d'une vieille charrue, plus ou moins bien transformée pour l'adapter à la traction mécanique, d'une charrette qui après modification du système d'attelage devient une remorque ?

On aboutit alors à ce paradoxe : le tracteur est jalousement conservé à l'abri. On ne s'en sert pas pour réduire la peine et faciliter le travail des hommes mais seulement pour atteindre un certain rendement pendant la période de pointe. Les agriculteurs continuent à effectuer la plus grande partie de leurs travaux avec les bœufs. Dans les communes d'Orsans et de Saint-Julien de Briola par exemple, l'apparition du tracteur n'apporte aucune modification dans le nombre de têtes de bétail de trait jusqu'en 1956. Dans certains cas, même, on hésite beaucoup plus longtemps parce que c'était là, jusqu'alors, un indice de prestige social. Sur une exploitation de 21 hectares occupant 2 hommes de 55 à 62 ans, on trouvait avant la motorisation deux paires de bœufs et un cheval; après l'introduction du tracteur en 1956 on conserve la totalité des bêtes de trait... jusqu'en 1963 où l'on remplace les bœufs par des vaches laitières. Ces deux agriculteurs admettent volontiers l'irrationalité de leur procédé, mais il leur est pénible de voir une étable et une écurie vides :

"Je devrais me débarrasser du cheval. Il ne travaille qu'une quinzaine de jours par an pour râtelier le foin, et pour travailler une petite vigne de 40 ares. Les bœufs maintenant ne peuvent plus rien faire; habitués à rester à l'étable, ils s'essoufflent vite quand on leur demande un petit travail". (55 ans).

Nous n'avons pas pu déterminer avec précision le nombre d'exploitations qui, au cours de cette première phase, jusqu'en 1956, ont conservé en totalité ou en partie le bétail de trait⁷; cependant nous pouvons affirmer que c'est un fait général pour les exploitations dont la superficie est supérieure à 20 hectares. Seuls, les exploitants mettant en valeur une superficie inférieure à 20 hectares ont renoncé à conserver les bœufs et parfois même les vaches laitières, mais pour un motif bien particulier : pour payer le tracteur il fallait ou bien vendre le bétail ou bien recourir à l'emprunt⁸.

Dans de nombreuses exploitations, nous retrouvons donc, au moins jusqu'en 1956, en cohabitation, d'une part le signe extérieur de la modernisation et, d'autre part, l'ancien signe extérieur du prestige social, les bœufs. Le tracteur simplement plaqué sur la vie du paysan ne fait pas encore partie du tout, auquel appartiennent au contraire les éléments traditionnels dont on hésite à se défaire. Il est encore en marge de la vie économique et considéré avec respect. Une telle affectivité interdit l'emploi rationnel de la machine ou du moins le retarde. Il faudra que le respect

⁷ Le questionnaire utilisé ne nous renseigne que sur la composition du cheptel vivant avant l'introduction du tracteur et en 1962 : — "Avant d'acheter le tracteur, combien aviez-vous de paires de bœufs ? de chevaux ? de vaches laitières ?" — "Combien en avez-vous maintenant ?".

⁸ Notons qu'un autre facteur doit être pris en considération, l'âge des exploitants. Les jeunes veulent se libérer de ce qu'ils considèrent comme un esclavage et voient dans le tracteur l'instrument de leur libération. Ce sont les premiers à vider leurs étables. Ils voient là un double avantage : possibilité de loisirs et meilleure rentabilité, car, à moins de se spécialiser dans l'élevage, il est préférable de vendre la paille et le foin.

disparaisse pour que l'instrument apparaisse comme tel. Nous avons assisté à cette perte de respect à partir de 1956. Progressivement le paysan va poursuivre son apprentissage, il parviendra ainsi à donner au nouvel instrument sa juste place après une série de tâtonnements. Il prendra conscience des inadéquations, des contradictions, sous l'influence des nécessités économiques d'une part, de l'exemple et de la vulgarisation d'autre part.

2° Phase d'engagement 1956.

La résolution du conflit.

L'éclatement des anciennes structures techniques, économiques et sociales.

Le tracteur a maintenant pénétré dans la majorité des exploitations : en 1956 il est présent dans 65 % des exploitations de notre échantillon. Le respect qui lui était accordé en raison de sa rareté disparaît.

Les notions de rendement, de rentabilité, d'amortissement sont plus largement répandues. On supprime le bétail de trait ou on en réduit l'importance, on équipe le tracteur en matériel complémentaire, on abandonne les variétés traditionnellement cultivées ou élevées au profit de variétés nouvelles, on s'engage dans la voie de la coopération, on modifie les structures économiques, techniques et sociales.

I. — *Diminution du bétail de trait, et équipement du tracteur.*

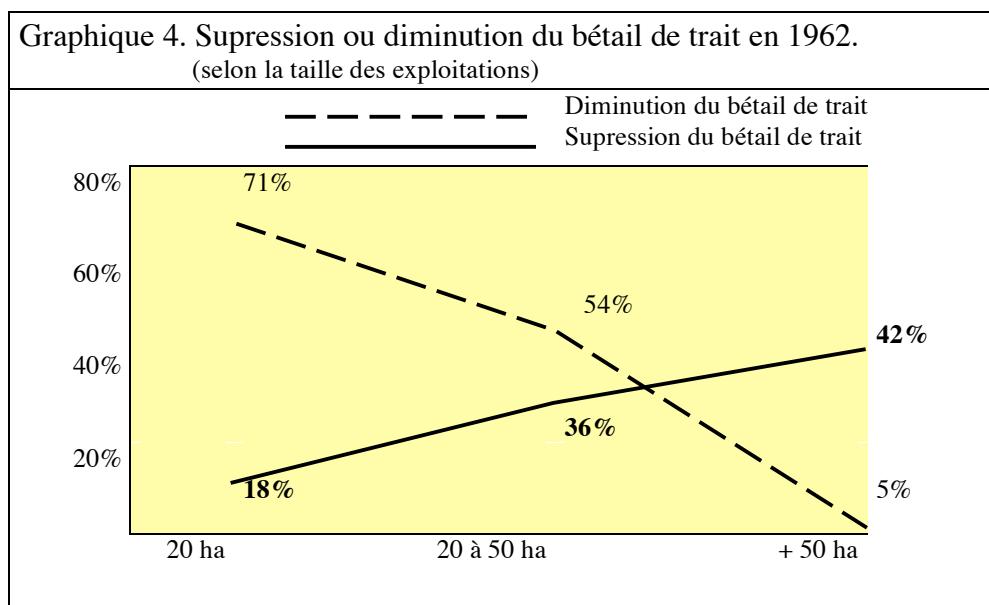
L'introduction du tracteur n'a pas modifié du jour au lendemain la vie des paysans. Il a fallu faire l'expérience de la mauvaise rentabilité due à la présence des deux systèmes de traction animale et mécanique pour s'engager plus profondément dans la motorisation. De 1956 à 1962 les agriculteurs apportent de nombreuses modifications dans la composition de leur cheptel : ils achètent des charrettes, des remorques, des semoirs, des distributeurs d'engrais, des disques pour équiper les tracteurs et en même temps ils abandonnent la traction animale, suppriment ou transforment les étables.

Voyons d'abord comment en 1962 les exploitants agricoles ont modifié la composition de leur cheptel vivant :

<i>Tab. IV. Modification du cheptel vivant en 1962.</i>				
	total	- 20 ha	20 à 50 ha	+ 50 ha
Suppression totale	46 (26 %)	22 (35 %)	21 (22 %)	3 (12 %)
Suppression du bétail de trait	103 (56 %)	45 (71 %)	52 (54 %)	6 (25 %)
Diminution du bétail de trait	56 (31 %)	11 (18 %)	35 (36 %)	10 (42 %)
Sans changement	17 (9 %)	5 (8 %)	6 (6 %)	6 (25 %)
Inconnu	7	2	3	2
Remplacement par élevage	91 (50 %)	26 (32 %)	53 (55 %)	12 (50 %)
Nombre d'exploitations	183	63	96	24

Nous pouvons constater que plus de 87 % des exploitants ont soit diminué, soit supprimé le bétail de trait. Mais les modifications apportées à la composition du

cheptel vivant diffèrent selon les superficies (différence hautement significative pour (a), (b), et (c) à .001). Alors que les petits exploitants doivent vendre leur bétail pour payer le tracteur ou le matériel complémentaire, les agriculteurs disposant de plus de 50 hectares ont plutôt tendance à diminuer simplement le nombre de bêtes de trait comme le fait apparaître plus nettement le graphique suivant :



Au fur et à mesure que le nombre de bêtes de trait diminue sur les exploitations, l'équipement en matériel complémentaire devient de plus en plus important. Nous pouvons suivre jusque dans le détail la marche de la modernisation grâce aux registres de demandes de subventions pour tout achat de matériel agricole⁹. L'analyse des documents nous permet de vérifier ce que nous avons observé précédemment de façon intuitive : le plus souvent le tracteur a été acquis nu.

Nous avons déjà montré que la période 1954-1956 avait vu le triomphe du tracteur. Nous pouvons constater en examinant le *Tableau V* que le matériel complémentaire ne va rattraper son retard qu'en 1957. Les charrettes transformées en remorques, les charrues primitivement tirées par des bœufs et modifiées par les paysans pour les adapter aux tracteurs sont abandonnées. Des instruments modernes parfaitement adaptés à la traction mécanique les remplacent progressivement.

En 1956 encore, le tracteur occupe la première place dans les achats de matériel agricole ; ce n'est qu'en 1957 qu'il passe en seconde position après la charrue. Le semoir et la remorque arrivent respectivement en troisième et quatrième positions.

Si nous observons les nombres cumulés du même tableau, l'erreur des agriculteurs apparaît avec évidence. Le nombre de charrues ne devient supérieur à celui des tracteurs qu'en 1957 : il faut donc admettre qu'il y avait déséquilibre jusqu'à cette date dans l'équipement de l'exploitation agricole et que ce déséquilibre avait pour origine des causes financières. L'exemple de la remorque frappe davantage : son nombre reste constamment au-dessous de celui des tracteurs et nettement inférieur. Même en supposant que tous les tracteurs achetés antérieurement à

⁹ Mais l'analyse des documents n'est raisonnablement possible qu'à partir de 1956.

1956 aient été équipés à cette date d'une remorque, il n'en reste pas moins que, pour la période 1956-1961, nous n'avons qu'un tracteur équipé sur deux... En réalité cette proportion atteint deux tiers du fait du renouvellement du matériel dès 1958 pour ceux qui s'équipèrent de 1950 à 1954, car il faut admettre que ceux qui peuvent renouveler leur tracteur à cette date ont déjà l'équipement complémentaire.

Tab. V. Achat de matériel agricole (ancien arrondissement de Castelnaudary). (Cantons de Belpech, Fanjeaux, Salles-sur-l'Hers : zone Piège. Castelnaudary Nord : Lauragais)

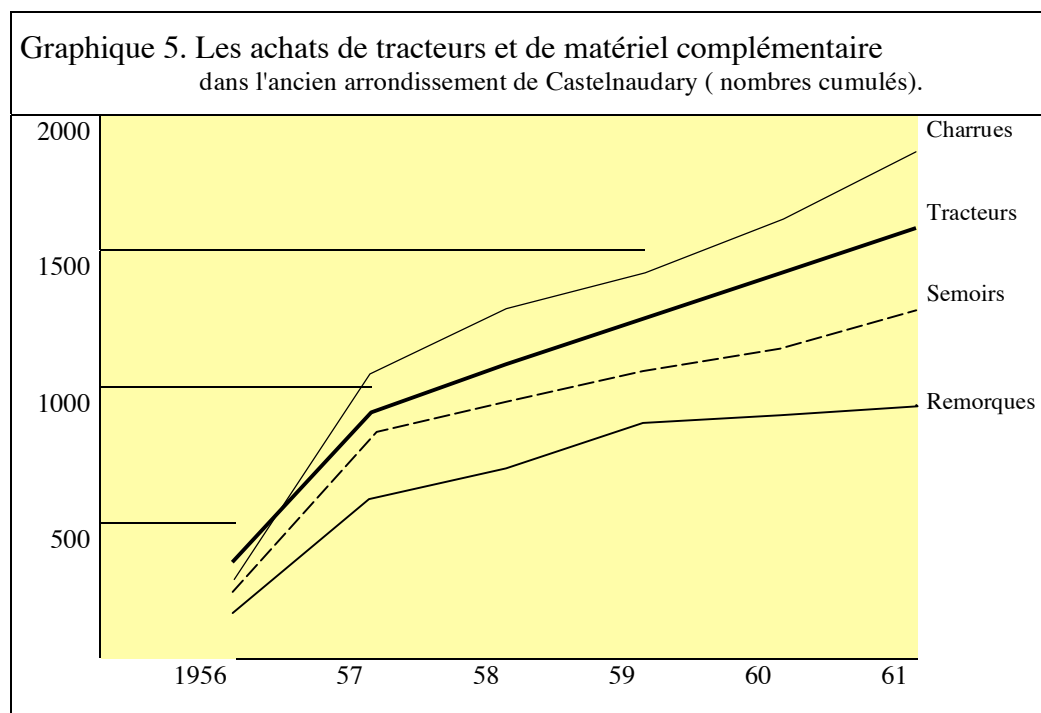
	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Tracteurs	360	514	205	156	166	160
<i>Nombres cumulés</i>		864	1079	1235	1401	1561
Charrues (a)	330	681	275	129	181	187
<i>Nombres cumulés</i>		1011	1286	1415	1596	1783
Semoirs (b)	315	434	170	165	87	79
<i>Nombres cumulés</i>		749	919	1084	1161	1240
Remorques (c)	225	336	99	78	44	35
<i>Nombres cumulés</i>		561	660	738	782	817
Distributeurs d'engrais, dis- queuses, pulvérisateurs (d)	196	320	143	111	109	127
<i>Nombres cumulés</i>		516	659	770	879	1006
Divers	674	1006	624	488	498	526
Total demandes satisfaites	2100	3291	1536	1127	1085	1114
a+b+c+d instrum complémt.	1066	1771	687	483	421	428

Les erreurs d'investissement qui tendent à s'atténuer dès 1957 n'affectent pas de la même manière les deux zones de la région prospectée. Si nous comparons révolution de l'équipement dans la plaine lauragaise (commune type : Villasavary) et le plateau de la Piège (communes types : Orsans et Saint-Julien de Briola) nous constatons des différences significatives (Tableau VI).

Tab. VI. Évolution de la mécanisation dans deux communes, plaine et plateau.

		1956	1957	1958	1959	1960	1961	Indice*
Villasavary	Tracteurs	10	47	59	61	68	77	
	<i>N.C</i>		57	116	177	245	322	
	Charrues	12	63	87	94	99	108	
	<i>N.C</i>		78	162	256	355	463	1,43
	Remorques	6	15	17	18	19	21	
	<i>N.C</i>		21	38	56	75	96	0,30
Orsans Saint-Julien	Semoirs	15	42	51	51	51	53	
	<i>N.C</i>		57	108	159	210	263	0,82
	Tracteurs	12	14	20	21	26	27	
	<i>N.C</i>		26	46	67	93	120	
	Charrues	9	16	20	20	21	24	
	<i>N.C</i>		25	45	65	86	110	0,91
Remorques	4	6	9	10	10	10		
<i>N.C</i>		10	19	29	39	49	0,40	
Semoirs	7	10	11	11	11	11		
<i>N.C</i>		17	28	39	50	61	0,50	

Indice : nombre de charrues, remorques et semoirs pour 1 tracteur en 1961.



L'équipement est plus complet, mieux équilibré, dans la riche plaine lauragaise que dans la Piège, beaucoup plus pauvre. L'achat de matériel est financièrement plus difficile pour les exploitations du plateau, ce qui permet d'expliquer en partie ces différences; il faut aussi tenir compte de la vulgarisation, qui est mieux organisée dans la plaine que sur le plateau à l'habitat dispersé : nous trouvons deux fois plus d'associations culturelles, de CETA (Centre d'Etudes de Techniques agricoles) et de CIVAM (Centre d'Information et de Vulgarisation agricole et ménagère) dans la plaine que sur le plateau.

Les investissements de base effectués, les moyens et grands exploitants vont compléter leur équipement, privilégiant une des spécialisations de leur système polyculturel : en 1958, moissonneuse-batteuse et élévateur pour ceux qui intensifient la culture des céréales; en 1959, clôture électrique pour ceux qui s'orientent vers l'élevage; en 1960, presse à fourrage, atomiseuse, poudreuse pour ceux qui disposent de grandes surfaces de fourrage.

II. — *Modification des structures économiques : de l'agriculture semi autarcique à l'agriculture de marché.*

Le tracteur ne constitue qu'un signe extérieur de la modernisation : il est possible d'introduire la machine dans une exploitation sans rien changer à l'exploitation elle-même. En fait nous n'avons pas observé une telle attitude qui ait persisté au-delà d'une ou de deux années. Logiquement nous pouvions nous attendre à déceler deux types de comportements : ou bien modifier l'exploitation elle-même en développant certaines spécialisations, ce qui permet l'achat des machines, solution rationnelle du point de vue économique ; ou bien introduire d'abord la machine et transformer progressivement l'exploitation agricole.

Comme nous l'avons déjà dit, c'est la deuxième solution qui a prévalu dans la région étudiée. Nous devons cependant tempérer cette affirmation en indiquant que, parallèlement à l'introduction du tracteur, on abandonne les variétés de blé du pays traditionnellement cultivées au profit de variétés nouvelles à haut rendement. En 1954 déjà, 40 % des surfaces ensemencées en blé, l'étaient en "Etoile de Choisy" et le pourcentage doublait l'année suivante. Mais le seuil de saturation est vite atteint ; le blé phénomène provoque des déceptions, surtout chez les petits et moyens exploitants qui arrivaient trop tard. Une nouvelle variété de blé dur va relayer "l'Etoile de Choisy" déjà essoufflée. En 1954, on livre à la Coopérative agricole du Lauragais (Castelnaudary) 2.107 quintaux de blé dur ; en 1957-1958 c'est 14.812 quintaux qui sont stockés, soit six fois plus. Dès lors le blé dur va s'implanter dans la région jusqu'en 1960-61. La coopérative collectera 87.300 quintaux. *"L'année 1959-60 marque pour le Lauragais un tournant important, c'est celle où la collecte de blé tendre à base d'Etoile de Choisy cédera le pas devant celle du blé dur qui semblait en 1960 avoir trouvé dans l'Aude son terrain d'élection..." (Bulletin de la C.A.L.).*

Le maïs offre un exemple caractéristique. Jusqu'en 1955-1956, la coopérative n'en collectait que 6.300 quintaux. Devant les résultats spectaculaires obtenus avec le maïs hybride, les hésitants fléchissent et abandonnent leurs motifs d'opposition¹⁰, les considérations économiques remportent et, à la fin de la campagne suivante, 64.300 quintaux — soit dix fois plus — entreront dans les séchoirs à maïs de la C.A.L. La progression continuera jusqu'en 1959-1960 et la production se stabilisera entre 150.000 et 180.000 quintaux.

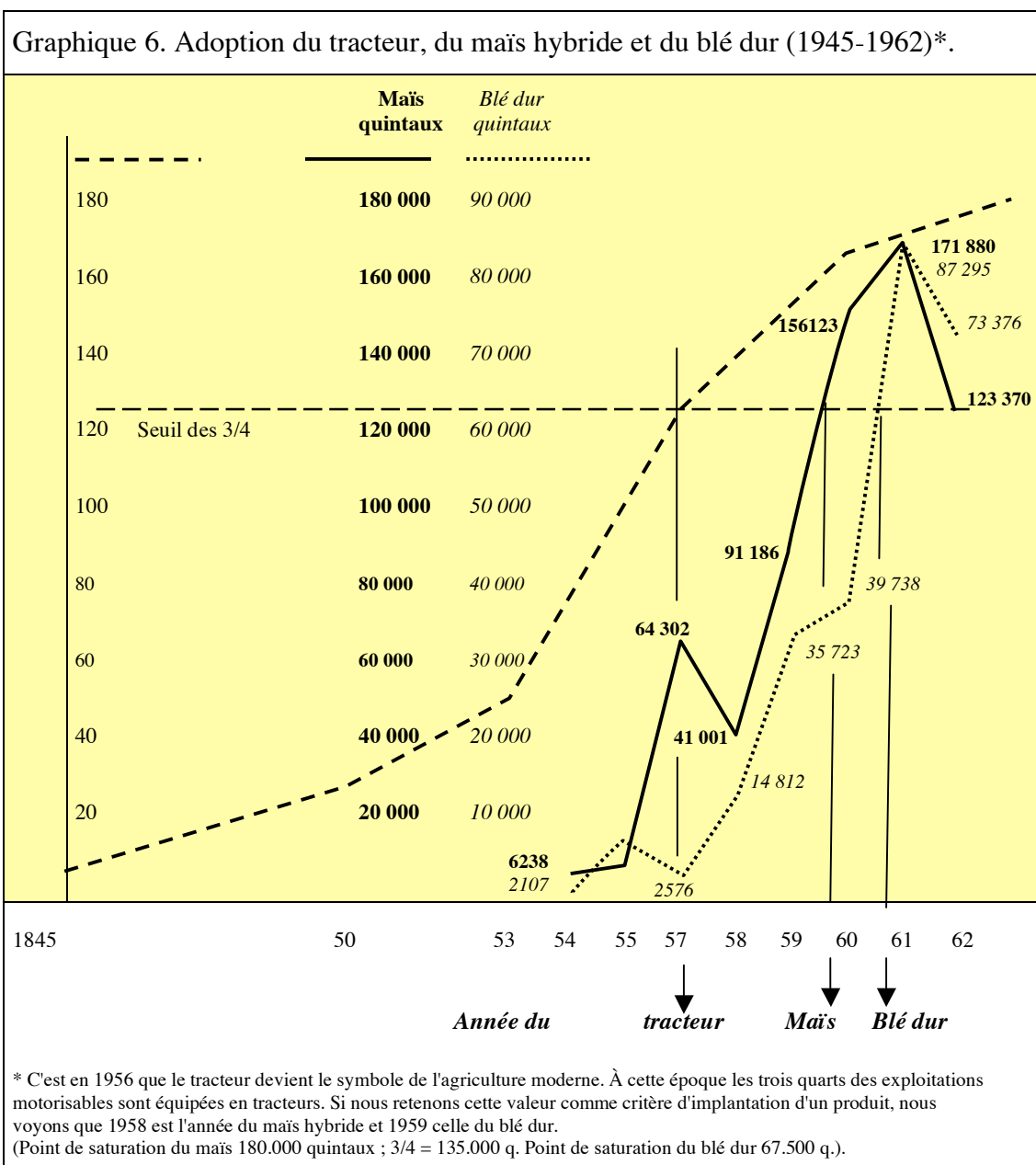
Mais déjà ces nouvelles cultures ne tiennent pas leurs promesses et déçoivent les espoirs que les agriculteurs avaient mis en elles, si bien qu'ils sont tout à fait désorientés :

"Ils nous disent de produire du blé, du lait, et puis nous ne pouvons plus vendre : on nous dit qu'il y en a trop. "On ne peut plus les croire dans les prévisions. S'ils nous conseillent de faire du blé, tout le monde en fera, alors il vaut mieux semer de l'avoine."¹¹.

Sentiment d'écrasement contre lequel, heureusement, on essaie de réagir en recherchant une nouvelle voie. De 1954 à 1957 les agriculteurs prennent conscience des possibilités nouvelles qui s'offrent à eux à condition de s'engager résolument vers la découverte de nouvelles solutions : c'est la période du blé tendre à haut rendement. Cette nouvelle conduite, caractérisée par la rupture avec le passé, va déterminer les paysans à rechercher un équilibre toujours mieux assuré... et constamment menacé. Désormais il s'agit d'innover. Si l'on veut progresser, il faut être à l'affût de toutes les nouveautés, il faut connaître les produits susceptibles de conquérir le marché. 1958 sera l'année du maïs hybride, 1959 celle du blé dur, 1961 celle du colza.

¹⁰ "Le maïs hybride est une plante qui va épuiser les sols; il donne un grain jaune qui colore la graisse et le foie des oies. "

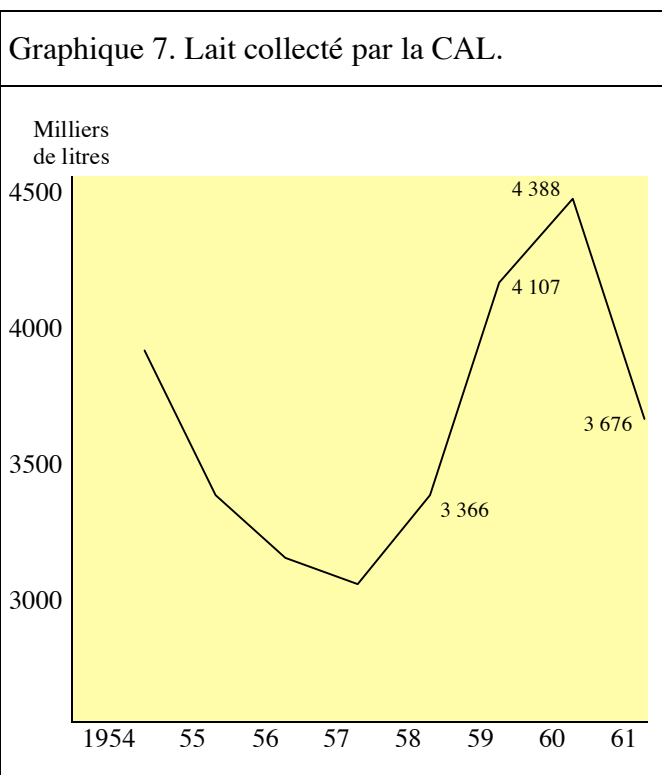
¹¹ Propos notés au cours de conférences-débats.



Nous constatons des progrès analogues en matière d'élevage et de production laitière. Dans l'ancien système polyculturel, le paysan consacrait une partie de son activité à l'élevage dans le double but de satisfaire les besoins familiaux en charcuterie, volailles, œufs, lait et de procurer des rentrées relativement régulières d'argent liquide. Engagé maintenant dans une économie de marché, ses ambitions sont tout autres d'autant plus qu'il faut accroître les ressources pour acheter de nouvelles machines dont la présence se révèle indispensable, ou pour rembourser les emprunts.

Si tous les paysans ne se spécialisent pas dans l'aviculture, ils abandonnent les méthodes traditionnelles ou plus exactement ils réalisent un compromis entre l'élevage fermier et l'élevage industrialisé, préservant ainsi la qualité de leurs produits. On emprunte ici aux techniques modernes ce qui paraît profitable : élevage de races sélectionnées, achat de poussins d'un jour, alimentation mixte, "totali-

ment" pendant un mois ou deux, puis céréales. On supprime ainsi les aléas de la méthode traditionnelle et on atténue la concurrence de l'élevage industriel par la production d'un poulet fermier de qualité supérieure. On peut apprécier l'étendue de cette transformation en examinant le développement de l'activité "couver" de la coopérative lauragaise : en 1957, 560.000 poussins dont les deux tiers ont été achetés par des éleveurs spécialisés ; en 1959, 883.000 poussins et en 1961, la production atteint 1.800.000 poussins.



Nous constatons une progression semblable dans la vente d'aliments pour bétail qui, de 1955 à 1961, passe de 2.804 à 18.178 tonnes.

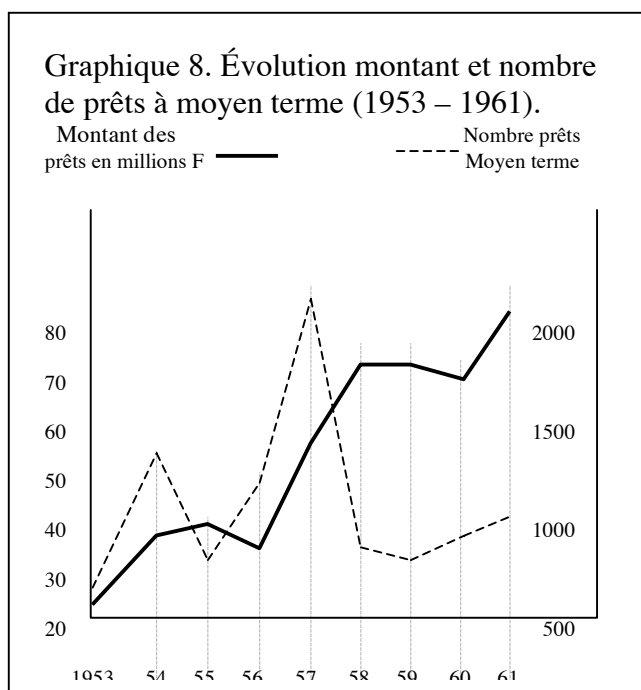
Jusqu'à présent nous avons constaté l'effet stimulant de la modernisation : après l'introduction du tracteur la production augmente dans toutes les branches. Les effets sont différents, plus complexes en ce qui concerne la production laitière.

De 1954 à 1957 les paysans du Lauragais s'équipent. Pour cela certains vendent une partie ou la totalité de leur cheptel vif y compris

les vaches laitières. Ce n'est qu'à partir de 1957, après avoir effectué les plus grosses dépenses, que les exploitants agricoles recherchent de nouvelles spéculations et, pleins d'espoir, reconstituent leurs étables, améliorent la production laitière (animaux sélectionnés, accroissement du troupeau, modernisation des étables et des techniques d'élevage).

Le graphique 7 montre éloquemment que, dans ce cas, la modernisation a été un phénomène dû essentiellement au prestige du tracteur et que les nécessités économiques ont engendré par la suite avec un retard appréciable des solutions rationalisantes. L'adoption de ces solutions était retardée par rattachement aux valeurs traditionnellement admises. Parmi ces valeurs, l'épargne, avec son aspect complémentaire, l'opposition à l'emprunt, avait une place privilégiée. Le paysan épargnait toute la vie pour se mettre à l'abri d'une mauvaise récolte ou d'une maladie ; celui qui n'épargnait pas devait s'endetter, faisant ainsi la preuve non seulement de son mauvais travail, mais ce qui était encore plus grave, de son imprévoyance. L'emprunteur encourait une grave sanction sociale, le mépris. On évitait cet opprobre en retardant l'endettement jusqu'à la dernière limite ou en donnant à l'emprunt le moins de publicité possible.

L'introduction du machinisme va bouleverser l'ancienne conception de l'emprunt qui sera désormais considéré comme une simple opération financière débarrassée de toutes les incidences socio affectives. Les premiers à s'équiper l'avaient fait en utilisant leurs économies, sans porter atteinte à l'intégrité du patrimoine, en respectant donc les valeurs traditionnelles. Ceux qui suivirent vendirent, en totalité ou en partie leur cheptel vif pour s'équiper. Il ne s'agissait donc que d'une simple reconversion qui respectait l'essentiel du système traditionnel des valeurs. En 1956, 71 exploitations de l'échantillon ne sont pas encore motorisées : 22 dont la surface est supérieure à 20 ha, soit 19 % de cette catégorie et 48 dont la surface est inférieure à 20 ha, soit 58% de cette catégorie¹². Ces derniers ne disposent d'aucune épargne importante pour compléter le prix de la paire de bœufs de manière à réunir la somme nécessaire à l'achat du tracteur. Ils éprouvent cependant le besoin de se motoriser, ne serait-ce que pour se conformer à la nouvelle image de l'agriculteur qui a maintenant pour principal attribut le tracteur, présent dans 65 % des exploitations. Mais ils ne peuvent acquérir ce symbole moderne qu'en s'endettant, c'est-à-dire en rejetant une valeur traditionnelle, en régression il est vrai. Ce conflit de rôle est résolu de manière à apporter la moindre perturbation possible dans la personnalité : les retardataires s'endettent pour moderniser leurs techniques, pour se faire à l'image de l'attente sociale dominante. Il faut noter que les organisations professionnelles et les caisses de crédit agricole avaient, par leur attitude, facilité la résolution de ce conflit; leurs campagnes d'information et de vulgarisation contribuèrent à démythifier l'emprunt et en faire percevoir toute l'utilité; il semble que ce soit à partir de cette période que les organismes de crédit sont perçus par les agriculteurs comme des organismes d'utilité publique à leur service.



Si nous considérons les sommes prêtées par la Caisse de Crédit Agricole de l'Aude nous constatons qu'elles triplent en huit ans, passant de 24.861.660,00 F en 1953 à 79.867.464,18 F en 1961. Nous constatons également une brusque élévation des prêts de 1956 à 1958 correspondant à la phase d'extension de la motorisation.

Ce graphique ne rend pas exactement compte de révolution de l'emprunt en zone de polyculture puisqu'il intéresse également une partie de la viticulture audoise exception faite du Narbonnais. Il apparaît ce-

pendant, d'une manière indiscutable que la phase de développement correspondant

¹² Voir Tableau I, p. 330.

aux années 1956-58 est due essentiellement au revirement de l'attitude des polyculteurs devant l'emprunt.

Le nombre de prêts à moyen terme (nous n'avons pas représenté ici les prêts à long terme qui ont une tout autre signification) présente une très grande fluctuation. Nous notons une première élévation brusque, en 1954, correspondant à la première phase d'introduction du tracteur. En 1955 le mouvement fléchit pour reprendre en 1956 et atteindre son point culminant en 1957. Remarquable mais non étonnante similitude avec révolution des achats de matériel agricole (croissance de 1956 à 1958) et surtout avec l'évolution des achats de tracteurs en Lauragais (point culminant en 1957).

Les faits traduisent donc une très nette transformation de l'attitude des agriculteurs devant l'emprunt. Ici encore, les nécessités économiques ont puissamment contribué à cette évolution. Les réponses au questionnaire confirment ce revirement.

Les agriculteurs empruntent surtout pour transformer, moderniser, dans l'espoir d'en retirer plus tard un avantage. Du rang de la nécessité honteuse, l'emprunt passe à celui de noble calcul économique et l'on mesure là toute l'ampleur de la transformation. Certes le paysan n'est pas encore familiarisé avec toutes ces opérations. Ce sont surtout les associations coopératives, les Coopératives d'Utilisation du Matériel agricole (CUMA) en particulier qui l'initient à l'emprunt ; là il en découvre les raisons, les avantages et les possibilités, il apprend à intégrer l'emprunt dans un budget.

Emprunteriez-vous pour	Total		- 35 ans		+ 35 ans		Niveau instruction			
							Inf. CEP		Sup. CEP	
Moderniser le logement	93	43%	27	56%	66	39%	42	34%	51	54%
Moderniser les dépendances	103	48%	31	65%	72	43%	50	41%	59	63%
Acheter du matériel	120	56%	37	77%	83	49%	61	50%	59	63%
Acheter de la terre	107	49%	28	58%	79	47%	48	39%	59	63%
Opposition totale	63	33%	8	17%	55	33%	45	37%	18	17%
Modernisation logement et âge : $X^2 = 4,42$ sign. à .01 Achat matériel et âge : $X^2 = 11,60$ sign. à .001 Achat matériel et instruction : $X^2 = 3,35$ sign. à .10 Achat terre et âge : $X^2 = 1,94$ non sign. Achat terre et instruction : $X^2 = 11,51$ sign. à .001										

III – Modification des structures sociales : de l'agriculture individualiste à l'agriculture de groupe

A la stabilité de la période précédant la motorisation succède donc une période d'activité incessante pour réaliser une adaptation toujours remise en question. Un nouveau type d'agriculteur se dessine, l'exploitant agricole.

L'exploitant agricole recherche activement les moyens qui lui permettent non seulement de survivre mais de progresser et pour cela il rompt définitivement avec le passé. Il attend avec impatience des solutions qu'il rejetait absolument il y a à peine une dizaine d'années. Ayant pris conscience que la relation entre l'effort et le résultat de l'effort était sous la dépendance de facteurs sociaux, c'est vers ces facteurs qu'il va se tourner. Individualiste, le paysan ne connaissait que l'entraide spontanée, l'entraide travail, extrêmement limitée dans ses objectifs. Il adhéra,

bien sûr, à une coopérative de stockage, de vente et d'achat, mais c'était là une adhésion sans véritable participation.

Cependant, le paysan, pris dans l'engrenage de la motorisation et de la mécanisation, ouvert aux influences extérieures, éprouvant de nouveaux besoins, entretenant de nombreuses relations économiques avec l'extérieur, sentait la nécessité de s'équiper en matériel spécialisé à grand débit. Il ne pouvait le faire seul, et s'il s'engageait dans cette voie, il en voyait rapidement les limites.

C'est alors que les nécessités économiques le contraignent à s'équiper non plus individuellement mais en coopérative. Il inventa d'abord des solutions qui s'accordaient le mieux avec son individualisme. Certains se groupent à deux, trois ou quatre, l'un achète un épandeur d'engrais, l'autre une disqueuse, le troisième un semoir à maïs. Chacun reste propriétaire, et responsable de son outil. C'est le stade de la co-utilisation. Mais, lorsqu'on veut acheter une machine plus importante, les difficultés financières apparaissent. On utilise alors un nouveau système : l'achat en copropriété. On achète à deux, trois ou quatre une machine que l'on utilise en commun, par exemple un corn-piker. Ici pas de liens officialisés, les relations sont celles de l'amitié et de la confiance. On ne peut s'équiper de cette façon qu'en matériel de faible importance. Pour aller au-delà il faut élaborer une autre formule permettant de s'équiper en matériel difficilement amortissable individuellement tout en prenant des garanties que l'amitié avait permis jusque-là de négliger. C'est alors que les agriculteurs pensent à s'équiper en CUMA.

	CUMA créées	Polyculture	Viticulture	
Avant 1940	5	0	5	
1940 - 1944	6	0	6	CUMA
1945 - 1949	42	19	23	fictives
1950 - 1955	6	1	5	
1955 - 1960	15	6	9	
1961 - 1962	14	11	4	

64 % des agriculteurs interrogés se déclarent prêts à adhérer à une CUMA. 79 % veulent bien coopérer, à condition toutefois que le nombre d'adhérents soit relativement réduit. Il n'y a donc que 21 % d'agriculteurs opposés à ce mode de coopération pour des raisons diverses. Même s'il ne s'agit là que d'attitudes verbales, n'engageant aucunement l'individu, nous sommes en présence d'un fait remarquable : le paysan conçoit qu'il n'est plus nécessaire d'avoir la propriété personnelle de l'outil pour l'utiliser. Il est prêt à abandonner certaines de ses prérogatives pour améliorer son niveau de vie. Sa fonction de travailleur passe pour la première fois avant son état de propriétaire.

L'agriculteur saura-t-il aller plus loin et passer de la coopérative segmentaire à la coopérative globale exigeant la mise en commun des terres, du cheptel, du matériel et de la division du travail ? De nouvelles étapes doivent être franchies avant d'y parvenir, mais certains indices permettent déjà de ranger dans le domaine du possible cette coopération globale. La terre tend à n'être considérée que comme un instrument de travail au même titre que la charrue ou le tracteur :

"Le remembrement sera un bienfait et nous l'attendons avec impatience."

*"Il faut adapter la terre au matériel et non le matériel à la terre."
"Il faut le faire vite ce remembrement. J'ai déjà 60 ans, et si nous attendons 10 ans de plus, je n'aurai pas le temps d'en profiter."*

Conclusion

Cette étude s'est efforcée de dégager quelques conséquences de l'adoption du tracteur sur les structures techniques, économiques et sociales.

Les agriculteurs ont d'abord cédé aux pressions psychosociales sans soupçonner toutes les conséquences de leur nouvelle orientation ; désir de promotion sociale d'abord, le tracteur étant au début un signe de prospérité et d'ouverture au progrès, imitation plus servile ensuite, conformisme enfin dans le but d'éviter la sanction sociale.

Bien souvent, cédant à ces pressions, le paysan s'est engagé dans la révolution par la voie la plus facile, celle qui consistait à introduire le signe extérieur de la modernisation sans le moindre souci de réaliser une harmonieuse intégration. C'était, psychologiquement du moins, la solution la plus logique en apparence : elle évitait les frais d'un conflit, puisqu'il n'y avait à mettre en doute aucun des faits, aucune des habitudes, aucune des pensées du passé; il n'y avait pas à revenir sur les valeurs fondamentales, il suffisait de construire en ajoutant simplement un élément.

Mal préparé à progresser dans cette nouvelle voie, le paysan s'est contenté de juxtaposer les éléments nouveaux à l'ancienne structure économique et technique. Il a été happé dans le mouvement sans distinguer clairement, dans la plupart des cas, les conséquences de la modernisation entreprise à la hâte dans un milieu fortement structuré où chaque objet et chaque acte avaient leur raison d'être. L'obstacle psychologique interdisait une nouvelle structuration en opposant sa force d'inertie.

Le symbole du progrès n'a pas suffi et n'a pas pu à lui seul satisfaire tous les espoirs que l'on avait placés en lui, tant il est vrai qu'un instrument ne vaut que par l'usage que l'on en fait et par les aptitudes de celui qui l'utilise.

Les nécessités économiques allaient dès lors rappeler l'exploitant agricole à la réalité et se révéler inexorables. L'attitude pseudo progressiste, sévèrement sanctionnée par les résultats, allait perturber la douce quiétude du paysan, le plongeant dans un désarroi qui allait donner naissance à une recherche active de solutions nouvelles.

Les solutions individuelles ont prévalu d'abord ; l'agriculteur a tant bien que mal modifié son exploitation en procédant à des accommodages alors qu'une révision totale de l'ensemble s'imposait. Il est cependant parvenu à une amélioration des rendements par une utilisation généralisée des nouvelles techniques concernant la culture et l'élevage. Les mieux placés, dans la mesure où ils limitaient leurs exigences, se montrèrent relativement satisfaits des résultats obtenus. Les autres, encore menacés ou décidés à transformer radicalement leur genre de vie, cherchèrent des solutions originales à leurs problèmes économiques, abandonnant les voies traditionnelles, jusque-là communément empruntées. La coopération apparaît comme une solution possible. La traditionnelle pratique de l'épargne paraît désormais bien désuète ; l'individualisme, concevable en autarcie ou semi autarcie, devient périmé, et mieux, anti-économique ; la propriété du sol, la terre, valeur

suprême s'il en fut une, est ravalée au rang d'instrument de travail. Cette révision du passé ne va ni sans difficultés ni sans créer un certain malaise qui persistera jusqu'à la définition et la mise en ordre de nouvelles valeurs en accord avec le technique et l'économique vécus.

G. LANNEAU,
Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse.